

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE595

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 22

Après le mot :

« Futuna »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« à l'exception du quatrième alinéa de l'article L. 113-15-2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.